

BRANCHEMENT DE LA CENTRALE TECHNISEC

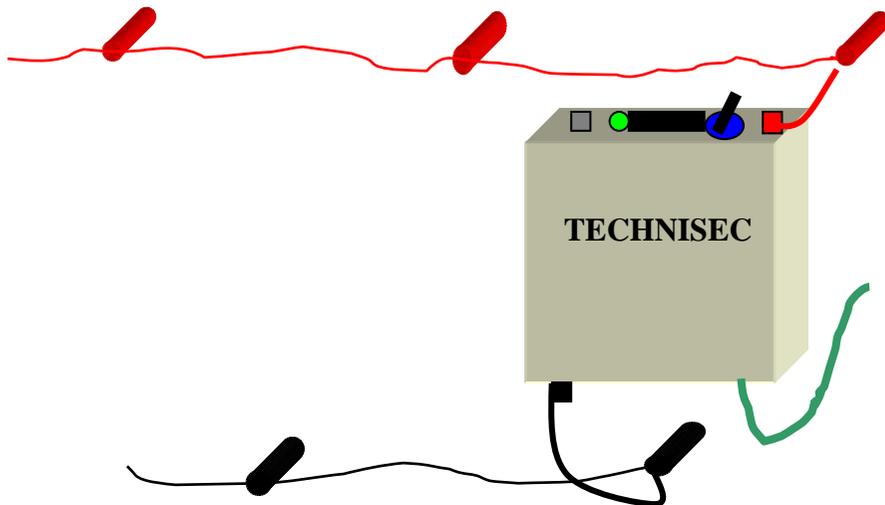
- Vérifier que la fiche d'alimentation secteur est bien débranchée de la prise de courant.
- L'interrupteur général du TECHNISEC sur la position [Arrêt].
- Le levier de l'inverseur « traitement/mesure » doit être basculé coté droit, (traitement).
- Brancher la sonde haute sur le connecteur situé sur la platine supérieure, bord droit, puis la sonde basse sur le connecteur situé sur la plaquette inférieure à gauche.
- Brancher maintenant la fiche d'alimentation secteur.

Remarque :

À cet instant, le voyant de veille jaune s'allumera même si le raccordement de Terre est absent. (sonde basse = simulation terre). Basculer l'interrupteur sur [Marche], le voyant correspondant s'allumera.

La centrale TECHNISEC commence son traitement d'assèchement de votre mur.

Pour le contrôle du traitement, se référer au paragraphe de la page suivante.

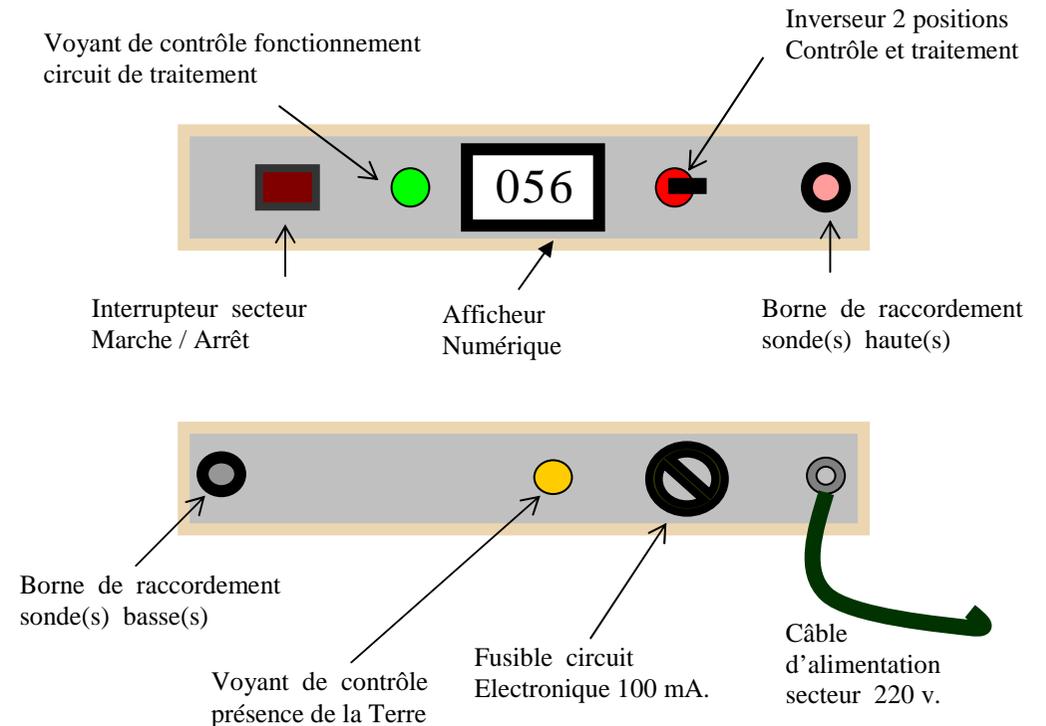


COMPOSITION DU KIT

1 CENTRALE DE TRAITEMENT
1 SACHET DE MORTIER PCA.
1 TUBE DE REMPLISSAGE

SONDES CUIVRE-CARBONE
2 CHEVILLES, 2 VIS

COMPOSITION DU BOITIER TECHNISEC



MISE EN PLACE DE LA CENTRALE TECHNISEC

Pour que l'appareil puisse fonctionner convenablement, il est indispensable qu'un minimum d'humidité dans le mur conduise le courant de traitement d'une sonde à l'autre. Dans ces conditions, déterminer l'emplacement des sondes dans les parties du mur les plus humides. Pour le meilleur résultat de l'installation, il est indispensable de suivre méthodiquement la mise en œuvre conseillée suivante:

PRINCIPE ELECTRO-OSMOSE ET L'ELECTROPHORESE

Le phénomène de l'électro-osmose traitant des propriétés électro-cynétiques des systèmes capillaires, fut découvert en 1808. Le brevet permettant d'assécher des murs à l'aide de sondes électriques fixées dans les murs date de 1935.

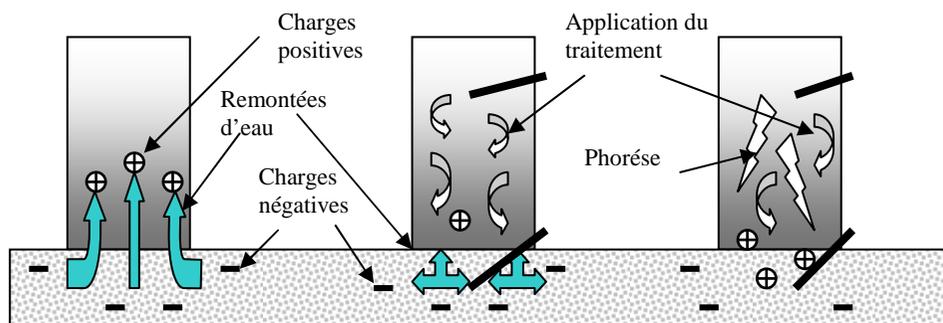
Ce phénomène lié à la nature des matériaux est appelé « potentiel électro-cynétique ». A la surface du corps poreux se crée un certain potentiel ; si celui-ci est négatif, la couche d'eau immédiatement en contact se met aussitôt au positif. Ce potentiel électro-cynétique n'apparaît que s'il y a mouvement relatif d'une couche liquide par rapport à l'autre. La plupart des matériaux de construction présente au contact de l'eau un potentiel spontané négatif, ce qui fait que la couche de diffusion portant une charge positive se transforme automatiquement vers la cathode.

LE PROCEDE TECHNISEC

C'est l'application de l'ensemble *Electro-osmose active, électro-phorèse* asservie par une électronique intelligente qui analyse, régule et contrôle un courant de traitement. Ainsi, les courants parasites présents dans le sol et l'effet de pile géologique dû à la nature des couches de terrain sont pris en compte et annihilés. La centrale **TECHNISEC** est un dispositif électronique qui agit sur le milieu humide et apporte la solution radicale de traitement pour toutes les remontées capillaires et les infiltrations latérales :

- En régulant un courant qui annihile les champs électriques induits,
- En drainant l'eau avec ses sels minéraux, nitrates et sulfates vers le sol,
- En favorisant la migration de particules ionisées dans l'électrolyse,
- En obstruant les réseaux capillaires par cristallisation,
- En stabilisant l'environnement des sondes.

La partie supérieure du mur est asséchée différemment. La migration de l'eau étant stoppée, la dissécatation se fera cavité par cavité. Quand le mur a retrouvé un taux d'humidité normal, la centrale se met automatiquement en veille.



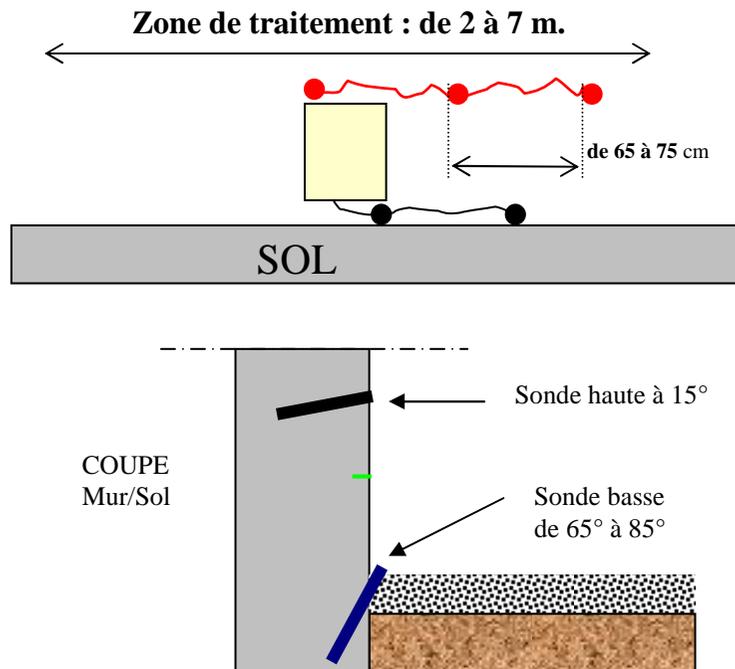
CONTROLE DE L'ASSECHEMENT

L'inverseur « traitement/mesure » situé à droite de la fenêtre de l'afficheur permet de vérifier l'avancement du traitement au moyen d'une indication chiffrée. Le levier basculé sur la droite, le traitement est envoyé aux sondes, (l'afficheur indique alors [00.0]). Le levier basculé à gauche (coté afficheur) met en fonction le mesureur et le résultat s'affiche. Cette indication n'a de précision que dans des matériaux hétérogènes et dont la valeur naturelle en humidité se situe entre 6 et 15 % en poids d'eau. Les indications que peut donner l'afficheur dans la période de 72 heures après la première mise en service sont purement aléatoires, étant donné que le milieu où l'installation a été pratiquée a changé. C'est seulement après 72 heures que le premier contrôle peut être effectué pour relever la valeur de l'humidité du milieu. Si en position « mesure » l'afficheur indique [I.], c'est qu'il y a saturation d'eau dans le mur. La cause d'un apport supplémentaire comme par exemple d'une canalisation d'évacuation d'eau cassée, d'un regard bouché, d'une fissure extérieure laissant passer l'eau de rejaillissement, etc ... Dans ce cas rechercher la cause pour revenir à de meilleures conditions de traitement. Les contrôles peuvent être faits une fois par semaine pour apprécier vraiment l'avancement du traitement. La deuxième phase de traitement débute quand la mesure affiche [25.0], c'est le traitement de rebouchage des pores des capillaires (phorèse ~ cristallisation), à ce niveau l'évolution de traitement doit être visible. Par la suite, il est possible de déplacer la centrale de traitement TECHNISEC pour traiter dans une autre partie de mur encore humide. Dans ce cas, des jeux de sondes supplémentaires sont disponibles chez votre revendeur. « Pour finaliser le traitement, si cela vous est possible reliez les deux fils des deux rangées de sonde à la prise de terre ».

Quelques conseils : Si le taux d'hygrométrie est trop important dans la pièce traitée ou s'il se produit de la condensation, il faut impérativement installer un système de ventilation pour l'aérer. Mieux encore, un appareil de déshumidification récupérera l'excédent d'eau. Le système employé doit fonctionner jusqu'à ce que la pièce retrouve un degré d'hygrométrie normal. Il faudra tenir compte pour obtenir l'assèchement complet : de l'épaisseur du mur, de son taux d'humidité, de l'aération du local, de l'hygrométrie ambiante, de la nature des matériaux et du raccordement de la centrale à la terre. On constate une amélioration notable au bout de deux mois. Un délai de 2 à 6 mois est en général nécessaire pour que le mur retrouve un degré de siccité normal.

1)-Pratiquer un relevé des zones visuellement les plus humides sur la longueur du mur à traiter. Déterminer l'emplacement d'implantation de(s) sonde(s), en fonction de la longueur de la guirlande.

2)-Si cela est possible, les sondes inférieures seront mises dans l'angle sol mur. En présence d'une plinthe, l'emplacement du trou de la sonde basse doit se trouver juste au-dessus de celle-ci (au maximum à 13 cm du sol). Appliquer le gabarit de perçage fournit en se référant à l'emplacement de la première sonde basse pour pointer les emplacements des trous de la première sonde supérieure et ceux de fixation du boîtier.



3)-Percer les trous des sondes tous les 70 ou 85 cm.(suivant le type de guirlande) à l'aide d'une mèche de 12 mm jusqu'à une profondeur de 25 cm et avec une inclinaison de : 15°/25° pour la sonde haute et 65°/85° pour la sonde basse.

IMPORTANT : avant de percer les trous, vérifier que ni tuyaux d'eau, ni conduits électriques ne passent à cet endroit.

- 4) Percer les trous de fixation du boîtier en faisant bien attention au niveau, puis y mettre les chevilles fournies ainsi que les vis que vous serrerez pour n'effleurer la paroi que de 5 mm.
- 5) Introduire les sondes dans leur trou, sans les sceller.
- 6) Poser la centrale TECHNISEC et connecter les fiches rouges et noires à la centrale puis, brancher la centrale au secteur.
- 7) Manœuvrer l'inverseur en basculant son levier vers la gauche (coté afficheur) : Si l'indication de l'afficheur dépasse 35 %, continuer l'installation, par contre si cette indication est inférieure, déplacer les sondes sur une autre zone jusqu'à une lecture correcte. (supérieure à 40).
- 8) Bien humecter les trous en profondeur. Mélanger le mortier avec la poussière de perçage et en faire une bouillie bien liquide que vous verserez au fond de chaque trou à l'aide d'un tube rigide et d'un entonnoir.
- 9) Enduire chaque sonde et mettre en place rapidement en ne laissant que le fil dépasser. (préparez le mortier, pour chacune des lignes de sondes)
- 10) Accrocher le boîtier de la centrale TECHNISEC par les encoches, et ajuster l'écartement des vis pour un bon maintien. Pour cacher les fils des sondes vous pouvez faire une petite saignée dans le mur pour les insérer, puis les recouvrir d'enduit.

TECHNISEC assèche dans la zone où les sondes sont implantées stoppant la progression de l'eau vers le haut du mur (dans le cas des remontées capillaires). Les parties supérieures du mur s'assècheront naturellement par évaporation, d'où la nécessité de ventiler l'endroit traité. L'appareil ne représente aucun danger dans le cas d'une utilisation normale. Il répond aux normes européennes électromagnétiques et de sécurité électrique. Il émet des signaux modulés en très basse tension pour une puissance ne dépassant pas 1,5 watt.

Caractéristiques techniques :

Dimensions: hauteur = 280 mm

Largeur = 200 mm.

Epaisseur = 50 mm.

Poids: 1.200 kg

Tension d'alimentation : 230 volts alternatifs avec prise de terre.

Fréquence : 50 hertz.

Consommation maximum : 1.5 watt.

Tension de traitement : inférieure à 6 volts (crête/crête)

Fusible de protection secteur : maximum 160 mA. (0.16 Ampère)

GARANTIE : 3 ans au premier acquéreur.

Pour prévaloir de la garantie, prière d'apporter l'appareil ou de l'expédier port payé à votre revendeur, accompagné de la preuve d'achat. L'ouverture de l'appareil annule la garantie.

REMARQUES IMPORTANTE

Pour un fonctionnement optimum de la centrale TECHNISEC, il est souhaitable que celle-ci soit raccordée à une prise de Terre (prise de courant avec 2 pôles + T).

Pour effectuer le contrôle de présence de cette terre procéder comme

suit :

- ✓ Aucune sondes ne doivent être raccordées au boîtier.
- ✓ L'interrupteur général de la centrale [Marche / Arrêt] sur la position Arrêt.
- ✓ Brancher le cordon d'alimentation à la prise de courant secteur 220v.

A cet instant, le voyant central [veille] situé sur la plaquette inférieure de couleur jaune s'allume pour indiquer la présence de la Terre dans votre équipement électrique.

Dans le cas contraire, et si le raccordement de la Terre pose problème, le traitement se fera malgré tout dans de bonnes conditions avec néanmoins une baisse d'efficacité de 10 à 25% mesurable surtout dans la durée du traitement.

Centrale Electronique d'Assèchement des Murs

TECHNISEC

TS – 25

Notice d'utilisation Guide d'installation

Touraine Technologie. 39 rue des Granges Galand

37550 – SAINT AVERTIN

Tél Fax : (33) 02.47.37 52 48 Email : commercial@touraine-tech.fr

Site Internet : <http://www.touraine-tech.fr>